

■ Suite, quelques mots de Monsieur H. FIEVET

pilote, des animateurs et de leur participation au Jour J Inviter tous les agents à participer à cette manifestation - l'occasion d'un décloisonnement entre les services et entre les deux points d'accueil du dispositif guadeloupéen qui de par la géographie de l'île dispose de deux antennes à Gourbeyre et à Baie Mahault.

Choisir un lieu adapté et le bon prestataire logistique - le Palais des sports à Petit Bourg et le choix d'un prestataire unique furent également décisifs pour déployer le concept et tenir les objectifs.

Se donner les moyens de réussir

L'investissement en temps des animateurs qui préparèrent une semaine entière l'animation des stands et ateliers.

Enfin, une fois les ingrédients réunis y ajouter la Spécial touch !

Le réel portage et l'appropriation de l'événement par les acteurs locaux (choix du jingle - saynètes interprétées en créole ...) ont permis de dépasser le prototype proposé pour l'adapter localement.

Voilà, voilà, servir frais de préférence avec une bonne clim ! □



Atelier accueil



Stand restauration

« Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées à tous les niveaux et qui ont fait de cette rencontre une réussite. Des remerciements particuliers à Mr Guy Losbar Maire de Petit-Bourg et Mr F. Lauba Directeur du palais des sports et toute son équipe. »

■ Suite, discours de Monsieur G. LOSBAR

différence, mais d'en proposer un véritable apprentissage à l'issue duquel une expérience aura été vécue en commun, et une culture partagée émergera.

Nous avons encore des efforts à accomplir avant que l'ensemble de notre société ne parvienne au principe d'une culture partagée avec les personnes en situation de handicap.

Mais il faut nous atteler à cette tâche et faire prendre conscience à nos compatriotes que le handicap est avant tout une création sociale, et une situation souvent produite par le regard des autres. Les normes et la standardisation sont souvent à l'origine d'obstacles rédhibitoires.

Cette journée montre enfin, et c'est là une grande satisfaction de l'Assemblée Départementale, que les travailleurs sociaux de la MDPH ont compris que nous ne voulions pas nous contenter de créer une simple structure, fut-elle un guichet unique.

Il nous arrive souvent de rappeler que les structures et les dispositifs mis en place doivent être animés par des hommes et des femmes dont la motivation principale est le mieux-être des usagers.

La journée d'aujourd'hui montre que le message a été reçu. Je tiens donc à remercier, au nom de la collectivité départementale et de son Président GILLOT, tous les professionnels et les organisateurs de cette expérience ainsi que tous les participants qui, quelque soit leur rôle, vont jouer le jeu.

Je vous remercie de m'avoir écouté. □



Stand d'information

« Les supports films et photos qui ont été réalisés lors de la rencontre sont à votre disposition au pôle Communication. »

« KAZ AN NOU »  
est un journal interne

Directeur de la publication  
NICOLE DAUBERTON

Rédacteur en chef  
NICOLE FRETI

Rédaction  
NICOLE DAUBERTON  
NICOLE FRETI  
HUGES FIEVET

Photos, illustrations :

BRUNO MICHAUX - VIGNE  
NICOLE FRETI

Conception, maquette :

NICOLE FRETI,  
ELIE DRACON

Tirage : 300 exemplaires



Juillet - Août - Septembre 2008

**RENCONTRES POUR UNE CULTURE PARTAGÉE**

« Rencontres pour une culture partagée » :

Cette formation action testée par la CNSA le 20 Septembre 2007 au Parc d'exposition de la porte de Versailles à Paris a été déclinée en Guadeloupe le 04 Juillet au Palais des sports " Laura FLESSEL ".

Au cours d'une journée les usagers et le personnel de la MDPH ont changé de regard. Les professionnels de la MDPH ont adopté la posture de l'usager et les représentants associatifs celle des professionnels de la MDPH.

Basée sur des jeux de rôle et des ateliers de mise en situation cette rencontre avait pour objectif de créer une prise de conscience des acteurs partenaires de la MDPH sur la nécessité de changer de regard, de se mettre à la place de l'autre pour mieux comprendre ses difficultés. Pour ce faire des espaces ont été installés : Des plénières, des stands d'informations et d'échanges sur les thématiques comme les loisirs, les aides techniques, la CPAPH, ou encore le GEVA, des ateliers " évaluation, CDAPH, Accueil ". Des espaces qui ont permis aux acteurs d'origine et de culture différentes de tra-



Nicole FRETI - coordinatrice de l'opération  
Hugues FIEVET Expert méthode et organisation CNSA  
Guy LOSBAR Président de la MDPH

vailler ensemble, de sortir de leur positionnement habituel pour comprendre les contraintes de l'autre.

Cette journée a été organisée et animée par la MDPH, les associations de personnes en situation de handicap et la CNSA. Avec une centaine de participants, elle a nécessité une semaine de préparation avec le concours de 14 animateurs. □

Nicole FRETI

Discours de Mr G. LOSBAR, Président de la MDPH

Nous voilà donc réunis pour une expérience qui, me semble-t-il, ne peut que nous séduire : il s'agit de jeter les fondements d'une culture partagée.

Oui, mesdames et messieurs, il nous faut bien parler de la nécessité d'une culture, car

toute l'histoire de la prise en compte du handicap montre combien les normes juridiques qui se sont succédées ont été, par endroits, inopérantes.

C'est un fait : le droit devient particulièrement flexible lorsque la règle qu'il édicte n'est pas admise par tous. Il faut alors mener des actions pédagogiques parallèlement à l'évolution de l'ordonnement juridique.

C'est aussi le cas de tout ce qui concerne la situation de handicap. Certes, la loi du 11 Février 2005 constitue une contribution décisive pour faire évoluer les mentalités, mais elle ne peut, à elle seule, être suffisante.

C'est le sens de cette journée particulière.

Modifier les pratiques des uns et des autres pour développer une culture partagée, tel est le but de notre action, et nous pensons que la meilleure méthode est de parvenir à une empathie, c'est-à-dire à un ressenti commun.

Que, par un jeu de rôle, les professionnels adoptent les postures et les préoccupations des usagers qui, réciproquement, se changent pour un temps en professionnels, et nous aurons fait un pas important vers la compréhension mutuelle des différentes situations.

L'idée a le mérite d'être originale, puisqu'il s'agit de ne pas se contenter de discours sur la (suite page 4)

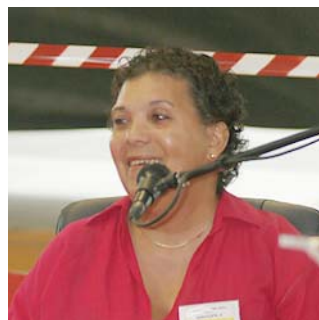


Plénière

**SOMMAIRE**

■ PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION	
- NICOLE FRETI	1
DISCOURS :	
- GUY LOSBAR	
■ DISCOURS :	2
- SOLANGE LE BLANC	
■ DISCOURS DE CLÔTURE :	3
↳ NICOLE DAUBERTON	
■ MOT DE H. FIEVET	3
■ ANALYSE DES FEUILLES DE ROUTE	5-6
- NICOLE FRETI	6
■ REMERCIEMENTS	6

## Discours de Madame Solange LE BLANC



Présidente de la Fédération des Associations pour l'Insertion des Guadeloupéens Handicapés

Je vous remercie de m'avoir convié à cette manifestation. Ces dernières années, j'ai été au cœur de la problématique du handicap dans le département à travers l'association "Soleil Kléré Nou" dont je suis la Présidente. Nous avons mené bien des combats et remporté un certain nombre de victoires.

Un des enseignements de ces expériences c'est que nous sommes complémentaires ou en tout cas nous devrions l'être. Le travail que nous effectuons est difficile car il consiste

à apporter une aide adaptée à des situations multiples.

J'affirme, ici, qu'il est très difficile de réussir seule cette démarche. Nous avons tous besoin les uns des autres d'autant que nous vivons les mêmes objectifs, qui consistent à améliorer l'existence d'un public ayant des besoins spécifiques. Nous avons toujours souhaité transmettre aux autres des informations précises leur permettant de comprendre nos difficultés ; en leur demandant de temps à autre de se mettre à notre place.

C'est pour cela que je suis heureuse aujourd'hui de participer à cette manifestation qui permettra d'inverser les rôles ainsi sans doute nos angoisses seront mieux comprises. Nos insatisfactions aussi. Notamment quand les réponses approximatives nous sont apportées et ne correspondent pas toujours à nos attentes.

Certes, nous sommes dans une nouvelle démarche qui devrait changer nos regards. La loi du 11 février 2005 rentre bien dans ces différents aspects.

Il nous appartient de travailler ensemble pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour ma part, en ma qualité d'élue, et concernée par le handicap, je mettrai toute mon énergie pour sensibiliser les différents responsables pour que des moyens adéquats soient mobilisés.

Cependant, en dehors des grandes orientations de la loi quelques inquiétudes demeurent.

Par exemple.

- une personne qui travaille à temps partiel se voit diminuer considérablement son AAH, alors même qu'elle doit assurer les charges de loyer, d'eau, d'électricité, frais de transports, etc.

- Un couple dont l'un des membres travaille, l'autre ne peut bénéficier de l'AAH, du fait du dépassement du plafond des ressources du ménage.

- Le coût exorbitant du forfait journalier

- Le manque d'organisation du transport adapté dans l'archipel

Il s'emblerait que le versement de la PCH serait suspendu après un cer-



Atelier accueil



Quelques animateurs

tain délai d'hospitalisation. Que fait un usager avec un salarié sous contrat ? Alors à quand l'accès à la pleine citoyenneté.

Très prochainement la FAIGH mènera une réflexion avec les usagers et des propositions seront formulées auprès des instances concernées.

Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère que cette journée sera fructueuse et je félicite les organisateurs pour cette journée en particulier Madame Nicole FRETI.



Atelier évaluation



Atelier CDAPH - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

## Discours de Clôture du Dr Nicole DAUBERTON



Nicole Dauberton  
Directrice MDPH, Guadeloupe

Dès sa mise en place, en janvier 2006, la MDPH de Guadeloupe a privilégié toutes les actions susceptibles de favoriser la mise en place efficace de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

En effet, cette loi ambitieuse, impose des changements significatifs des pratiques, des approches, des cultures ; ainsi qu'un cheminement autant que possible concerté, de tous ceux qui oeuvrent dans le champ du handicap ; afin que chacun y trouve sa place.

Au niveau départemental, ces contraintes trouvent leur illustration au sein des GIP- MDPH . En effet, du fait de son statut juridique, la MDPH regroupe des agents issus d'administration et de structures diverses. En outre, les missions qui lui sont dévolues par la loi, la place au centre d'un réseau constitué de personnes en situation de handicap et de leurs associations, d'établissements et de services, de professionnels et de structures intervenant dans l'évaluation, d'administrations. Par conséquent, elle est me semble t-il, condamnée à conduire ce changement simultanément au sein de son équipe et dans son réseau de partenaires, pour permettre à chaque personne handicapée d'accéder à tous les droits qui relèvent de ses compétences.

A cet effet, en Guadeloupe, une formation en 2 modules, sur la conduite du changement, a été dispensée aux agents de la MDPH au cours de l'année 2007. Elle a permis à l'équipe de se renforcer pour améliorer la qualité de service rendu. Par ailleurs, les rencontres et les ateliers de la MDPH organisés dès 2006 ont contribué à renforcer le réseau de partenaires.

Mais il convenait d'aller plus loin dans la démarche. La MDPH a donc sollicité la Caisse nationale de Solidarité pour l'autonomie, qui outre le rôle de caisse qu'elle exerce, anime aussi le réseau des MDPH, accompagne ces dernières et met à leur disposition ses ressources, ses compétences et les outils qu'elle valide.

La manifestation "rencontre pour une culture partagée" élaborée, validée et expérimentée par la CNSA répondait parfaitement à nos besoins. La commission exécutive a apprécié ce concept et a délibéré favorablement pour l'organisation en Guadeloupe de cette manifestation, en partenariat avec la CNSA.

Dès lors, les échanges se sont multipliés afin que cette rencontre se déroule dans des conditions optimales et que les objectifs de partage de culture soient atteints.

Nous voici arrivés au terme d'une expérience qui a mobilisé les acteurs qui interviennent dans le champ du handicap en Guadeloupe. Aujourd'hui, le travail effectué pendant une semaine, a été présenté. J'espère que le temps d'une journée, chacun a pu mesurer les contraintes de l'autre. Cette expérience échangée conduira, j'en suis persuadée, à un juste équilibre des attentes de chacun pour faire un pas de plus sur le chemin de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap. En effet comme le disait Pythagore, " le possible n'est pas loin du nécessaire".

Je remercie la CNSA, d'avoir répondu favorablement à notre demande et d'avoir permis la mise en place en Guadeloupe de cette manifestation. Je remercie tout particulièrement Monsieur FIEVET et son équipe qui sont intervenus au côté de Nicole FRETI -responsable du pôle communication à la MDPH- pour nous guider dans sa préparation et sa mise en oeuvre. Nous avons pu apprécier le professionnalisme, la rigueur et l'expérience dont ils ont fait preuve pour nous accompagner depuis plus d'un mois, afin d'organiser cette rencontre.

Je remercie aussi, nos partenaires, et toutes les personnes qui se sont impliquées. En particulier celles qui ont accepté d'animer et de conduire les échanges. Je les remercie pour leur disponibilité tout au long de cette semaine.

Je souhaite surtout, que nos relations de partenariat se poursuivent encore davantage dans l'intérêt des personnes en situation de handicap de notre département.

Je vous remercie encore et vous souhaite un bon week-end. □

## Queques mots de Mr Hugues FIEVET



A l'instar d'un bon planteur guadeloupéen qui requiert un rhum de première qualité, des épices, un choix de jus de fruits et un juste équilibre des différents composants, quels sont les ingrédients et les dosages qui ont fait le succès de l'opération du 04 juillet 2008 ?

## Au préalable il faut une bonne dose de portage politique

Une réelle adhésion au concept de journée de rencontres pour une culture partagée de la Directrice de la MDPHG, le Docteur Nicole DAUBERTON, a été le point de départ qui lui permit de susciter le portage volontaire du Conseil Général et l'implication personnelle de Guy LOSBAR - Président de la MDPHG.

## Ensuite il faut un chef d'orchestre

Désigner Nicole FRETI Responsable de la communication de la MDPHG pour coordonner efficacement l'ensemble de l'opération a été indubitablement un des facteurs clefs du succès de l'opération.

## Puis il faut des ingrédients :

Mobiliser la MDPHG et les associations de personnes en situation de handicap, pour un partenariat efficace du comité de (suite page 4)

■ Analyse des feuilles de route (suite)

L'analyse des feuilles de route fait apparaître en premier lieu la convergence des attentes des représentants associatifs et des agents de la MDPH ; Plus finement, cette analyse fait ressortir les éléments suivants :

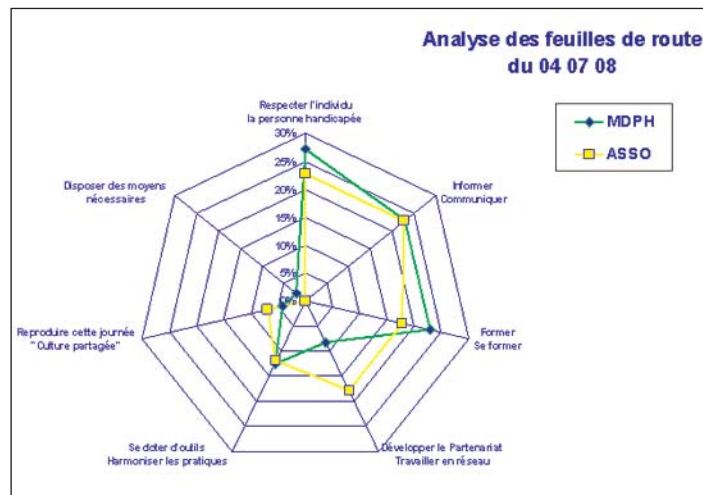
S'agissant de la communication , les usagers souhaitent que des manifestations de ce type soient reproduites régulièrement, que soit programmée au moins une fois par an une journée d'échanges entre usagers et professionnels afin d'améliorer les relations entre les deux parties.

Que les dispositifs existants soient mieux connus de tous. Encore plus de rencontres, plus de partage, plus d'informations.

Il ressort la nécessité que soient élaborées, un listing départemental de tous les contacts associatifs et administratifs autour du handicap, un guide des loisirs sur la Guadeloupe pour les enfants et les adolescents porteurs de handicap et une cellule d'écoute.

S'agissant de l'accueil encore plus d'informations est demandé ainsi qu'un meilleur accompagnement tout au long de leur démarche. Les deux parties : professionnels de la MDPH et associations, souhaitent travailler en réseau, et participer à des formations, communes notamment pour mieux harmoniser leurs pratiques.

Nicole FRETI



Stand d'information



Atelier recherche d'information

■ Débriefing à la CNSA

Le 12 Septembre , nous nous sommes rencontrés à la CNSA pour faire un bilan de la Journée en présence du Directeur adjoint de la CNSA Mr Laurent GRATIEUX et de Madame Bernadette MOREAU Directrice de la compensation et toute son équipe .



Débriefing CNSA



Hugues FIEVET - Violette FACQ assistante CNSA - Marion LOMBOLEZ ergothérapeute CNSA

🎵 "Nou tout sé fòs a peyi la" 🎵

■ Analyses des feuilles de route

